

SANTÉ ■ La canicule de 2003 étant dans toutes les têtes, les structures hospitalières ont pris les devants

Rayon frais, le centre hospitalier assure

A Saint-Yrieix, la déclinaison du plan national canicule est assurée à l'hôpital Boutard. Un système bien rodé pour que les patients ne souffrent pas trop de la chaleur.

Le traumatisme national causé par l'été 2003 et sa terrible canicule qui fit 15.000 morts est toujours présent à l'esprit d'un bon nombre d'entre nous.

Aussi désormais, la période estivale venue, les pouvoirs publics parmi lesquels le ministère de la Santé, demeurent particulièrement vigilants. Mieux encore, ils anticipent par des actions d'information et de prévention, grâce au plan départemental de gestion de canicule. Particulièrement ciblés, sont les dispositifs qui accueillent des personnes vulnérables, notamment les personnes âgées. Le centre hospitalier Jacques-Boutard en fait partie.

16 salles climatisées

L'Institut national de recherche et de sécurité préconise d'être vigilant dès que la température ambiante dans la journée dépasse les 30°. Le plan national canicule (PNC) élaboré après 2003 a pour objectifs, d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci.

Le PNC a tout particulière-



SYLVIE RABAUD ET FABIEN DELOTTE. La cadre de santé à l'Ehpad Sud et l'adjoint de direction, chargé des affaires générales et de la communication à l'hôpital Boutard sont confiants quant à leur système de prévention.

ment renforcé l'adéquation entre les niveaux de vigilance météorologique et le côté opérationnel du plan. Ce dernier comprend 4 niveaux : le niveau 1 veille saisonnière est activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août. Le niveau 2 avertissement chaleur répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Le niveau 3 alerte canicule répond lui, au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département. Le niveau 4 enfin, mobilisation maximale répond au passage en rouge sur

la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre.

« Le fait d'être en institution est rassurant »

« Cette année, il y avait quelque chose de paradoxal à évoquer le plan canicule début juin, car il nous semblait que l'été ne viendrait jamais » fait remarquer Fabien Delotte, ad-

joint de direction, chargé des affaires générales et de la communication à l'hôpital Boutard. La déclinaison du plan national est assurée dans cet établissement comme dans tout autre établissement de santé accueillant des patients et des personnes âgées au sein d'un Ehpad. « Nous demandons d'abord très tôt aux services techniques de vérifier le bon fonctionnement des matériels » annonce Fabien Delotte. « Ensuite, nous rappelons les consignes, lesquelles sont elles-mêmes diffusées à l'ensemble des personnels » ajoute-t-il. Le centre hospitalier Boutard béné-

ficie de 16 salles climatisées et de 2 chambres, de plus de 80 ventilateurs répartis selon les services, de 15 rafraîchisseuses mono-bloc, de plusieurs machines à glaçons, de brumisateurs et d'un stock conséquent de sérum.

« Le système est bien rodé pour que les patients ne souffrent pas trop de la chaleur » précise Sylvie Rabaud, cadre de santé à l'Ehpad Sud. « Les infirmiers passent plusieurs fois par jour dans les chambres, afin de faire boire les personnes et les stimuler. Mais à Saint-Yrieix, la quasi-totalité des personnes âgées est beaucoup plus adaptée à la chaleur qu'on ne l'imagine ». Il ne semble pas régner en effet d'inquiétude chez les personnes âgées. « Le fait d'être en institution est rassurant. De surcroît, les personnes aux pathologies lourdes font l'objet d'attentions toutes particulières ».

« 2003 a servi de leçon à tous. Anticiper est désormais au cœur de nos pratiques » conclut Fabien Delotte.

Si les institutions spécialisées dans l'accueil des personnes âgées, arrivent à gérer les périodes caniculaires, l'inquiétude pourrait venir des personnes âgées et isolées, rappelons-le, de plus en plus nombreuses en Limousin. C'est l'un des défis actuels des politiques de santé publique, notamment celles visant le maintien à domicile dans des territoires très isolés. ■